

Réunion de bureau du 21 février 2017 à 18H00
Compte rendu de séance

Présents :

Mrs Philippe BROCHET, Michel ROCHET, Henri ALIXANT, Etienne ROUGEAUX, Jean THERY, Bernard FRAIZIER, Alain BIGUEUR, Jean Charles KOEHREN, Henri OGIER.

Mmes Virginie PATE, Christine GUYOT.

Excusés :

Absents : néant

Pour avis technique : Rémi GAUTHIER

1- Groupes scolaires

Suite à la prise de compétence par la communauté de communes pour la construction et la gestion de groupes scolaires, les regroupements des écoles au sein de groupes de 6 à 8 classes est à l'ordre du jour. A noter que la CCVA gèrera bien les groupes scolaires, mais que les communes préservent la compétence relative à leurs écoles.

On constate que le nombre d'enfants est en baisse sur le territoire. La communauté de communes envisage de proposer un schéma d'organisation sur l'ensemble du territoire. Les élus des communes concernées décideront des regroupements possibles et leur modalité de mise en œuvre.

Par ailleurs, certains accueils périscolaires nécessitent des travaux conséquents, afin de permettre d'apporter un service de qualité. Il est nécessaire de calibrer au mieux les travaux à venir notamment pour les espaces de restauration. Aussi, il est indispensable de définir un programme d'organisation scolaire à long terme.

Le bureau engage un échange sur les grandes orientations en termes d'organisation territoriale, qui seront débattues avec les maires et présidents de SIVOS.

Il est proposé :

- de rencontrer Marie Noëlle KERVELLA pour échanger avec elle sur les souhaits de l'éducation en la matière
- d'organiser une rencontre avec l'ensemble des maires dans un second temps.

2- Ordre du jour du conseil communautaire

Le bureau prend connaissance de l'ordre du jour du conseil communautaire du 7 mars prochain.

- Adhésion d'Arc et Senans
La commune a engagé une procédure de droit commun en parallèle de la saisine du TA. Pour accompagner cette procédure, il est nécessaire de reprendre une délibération.
- Commission DSP
Il sera proposé un dépôt de candidature de listes.
- Projet de siège
L'idée est de s'engager sur un projet « construction bois » dans l'objectif d'asseoir l'engagement de la collectivité sur le fait de favoriser l'économie locale.
Un travail est engagé avec Territoires Conseil (ex Mairie Conseil) et la CDC pour la valorisation de la filière sur le territoire. Notre objectif est plutôt la valorisation des savoirs faire et de leurs diversité sur le territoire. Il est intéressant de mettre en avant ce qui est très innovant dans la construction bois : une approche moderne de l'utilisation du bois dans la construction mais aussi sur le volet énergétique.

- Procédure de fermeture de la voie Grévy
Il est proposé d'accompagner la démarche de la CAGD, étant entendu qu'il faudra un engagement de cette dernière à réaliser l'aménagement jusqu'aux frontières du Val d'Amour.
- SICTOM :
Il est nécessaire de faire un rappel à chaque titulaire de qui est son suppléant pour pallier aux absences en comité syndical.
- Modification de la régie d'assainissement
Il est proposé d'y intégrer des représentants des anciennes entités organisatrices lorsqu'elles ne sont pas représentées.
- Information au conseil communautaire
Il est précisé qu'une information sera donnée au conseil communautaire sur la nature des emplois repris au niveau des syndicats d'eau potable et assainissement.

3- Contrat de ruralité

Le 13 mars aura lieu la signature du contrat de ruralité. 3 visites auront lieu l'après-midi :

- La maison de santé à Mouchard à 14H30,
- La MSAP à Ounans à 15H30,
- La scierie Brochet à Chamblay 16H15.

La signature du contrat aura lieu à 17H dans les locaux de la CCVA.

La CCVA est chargée de contacter la presse.

Seront invités :

- Député ;
- Sénateurs ;
- Conseillers Départementaux ainsi que le Président du Conseil Départemental ;
- Présidente du Conseil Régional ;
- Conseillers communautaires et maires ;
- Gendarmerie Salins les Bains ;

Les services préfectoraux seront sollicités afin de connaître le nombre d'invités de leur côté.

4- Divers

- **Article Pays Dolois :**
Proposer une trame aux vice-présidents concernés afin de cadrer l'intervention.
- **Compétence Eau:**
Une rencontre a eu lieu avec Syndicat Arbois Poligny. Il est nécessaire d'organiser une nouvelle rencontre avec les élus des territoires concernés. Dans la mesure où il pourra y avoir une consommation d'eau conséquente liée au Center Park, il y aura des effets induits sur les contraintes autour du puits de captage. Il est peut être nécessaire de rediscuter de la ressource. Il y aura une modification des autorisations de pompage avec des impacts sur le secteur. Le Val d'Amour peut être une ressource en eau pour d'autres secteurs.
Il faut également demander au département de participer à la future rencontre dans la mesure où il réalise une étude sur l'alimentation en eau du center park.
Les clauses relatives à la qualité de l'eau peuvent être variables d'une collectivité à l'autre. Il y a nécessité d'une gouvernance commune.
Participeront Etienne, Jean Charles, Michel, Philippe. Une réunion préparatoire sera organisée.

La séance est levée à 20H45

Le Président
Michel ROCHET

